NCAN.

[illegible] batir avec [illegible] Franklin, en-

[illegible] —Bureaux SAMEDI, 15 [illegible] d'encan St- [illegible] à l'encan avec

[illegible] avec façade [illegible] Liberté, dans [illegible] Franklin [illegible] sur chacune [illegible] pieds sur une [illegible] 150 pieds, [illegible] Liberté. Ces [illegible] seuls va- [illegible] populaire du [illegible] turiers y est

[illegible] le reste à 1 [illegible] pour bil- [illegible] et pri- [illegible] clause ha- par an, 5 pour [illegible] devant [illegible] en 1879 en

[illegible], notaire,

[illegible]

[illegible]

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 1er FEVRIER 1879.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Service entre la Nouvelle-Orléans et Marseille, via Havane, Cadix et Barcelonne.

Départ chaque mois:
CALDEIRA, 20 février.
GUADELOUPE, 20 mars.
MARTINIQUE 20 avril.

Cette ligne prend aussi du fret pour GENES.

Pour frêt et passage, s'adresser à
L. GRAND, agent, Cour Gallier, No 3.

20 jan—1an

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne [illegible] pour le continent [illegible] partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

FRANCE, Trudelle, mercredi, 5 février.
CANADA, Frangeul, mercredi, 19 février.
[illegible], mercredi, 5 mars.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)	$100
[illegible]	$ [illegible]
[illegible]	$ [illegible]

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement [illegible] [illegible] pour le voyage [illegible] de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique ne [illegible] pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême		De la Nlle-Orléans
Nurnberg	12 janv.	environ 16 fév
[illegible]	2 fév.	
Frankfurt	19 fév.	
Nurnberg	5 mars	
Braunschweig	26 mars	
Frankfurt	16 avril	
Nurnberg	30 avril	

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 | Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston.........$42 00
De à Indianola.........45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la [illegible] des steamers, leurs jours de départs [illegible] et les prix du passage.

Les consignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour [illegible] de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
No. 42 de la rue de l'Union.

12 juin

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 5 février, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine.........$50
Entrepont.........25
Billet d'excursion.........90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

4mai—1an

REVUE INTERNATIONALE POUR 1879.

CETTE REVUE, publiée jusqu'à présent tous les deux mois, sera continuée sur un nouveau plan, et aucune dépense ni aucun effort ne sera épargné pour en faire la meilleure Revue des Revues de première classe. Dans cet objet, et afin qu'elle soit tenue plus en rapport avec le courant des événements que par une publication bi-mensuelle, "l'Internationale" paraîtra tous les mois à partir de janvier 1879.

Avec le numéro de Mars, les fonctions éditoriales seront assumées par M. John T. Morse, Jr., auteur de la "Vie d'Alexandre Hamilton," des "Causes Célèbres," etc., etc., et par M. Henry Cabot Lodge, ex-éditeur du "North American Review" et auteur de la "Vie de George Cabot." M. Henry B. Barnes, l'éditeur actuel, gardera ses rapports avec la Revue plus spécialement comme homme d'affaires et gérant.

On a l'intention de faire de "l'Internationale" la première revue des États-Unis et l'égale des meilleures publications périodiques anglaises.

Nombre de nouveaux écrivains fourniront des articles à "l'Internationale" en addition à la liste déjà fort longue de ses collaborateurs très connus.

Les éditeurs et les libraires-imprimeurs se proposent d'avoir tous les principaux sujets d'intérêt immédiat traités dans la Revue par les écrivains versés dans toutes ces différentes matières. "L'Internationale" acceptera pas simplement sur les noms, mais sur le choix des sujets et sur la valeur intrinsèque des articles, afin de commander l'attention et l'approbation publique. Les propriétaires veulent rendre "l'Internationale" indispensable aux personnes qui veulent ne pas perdre de vue les plus importantes affaires d'Amérique ou d'Europe.

Un trait unique et *attractif* de la Revue est le département de la littérature contemporaine qui embrasse un sommaire impartial du mouvement littéraire dans tous les grands pays de la chrétienté. Le mouvement en Angleterre, en France, en Allemagne a été représenté avec soin d'une manière instructive et attachante, par des représentants demeurant dans les centres d'activité littéraire en Europe. Dorénavant une attention semblable sera donnée aux matières importantes de la littérature américaine.

Pendant 1879, on pourra s'attendre à des articles écrits par des auteurs de premier rang sur les deux côtés de l'Atlantique. Tout en admettant couramment les écrivains étrangers, préférence néanmoins sera donnée à l'avenir aux écrivains américains.

Tout les anciens engagements de la "Revue" seront d'ailleurs remplis.

Le prix d'abonnement restera à $5, nonobstant l'augmentation annuelle du nombre des pages. Un simple numéro contiendra 112 pages et se vendra 50 cents. Il n'y aura aucune différence de prix pour les volumes de pour les numéros précédents.

A. S. BARNES & CO.,
Libraires-Imprimeurs,
111 et 113 rue William New York.

16 janv—5f

VAPEURS.

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

[illegible] Un seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ [illegible] JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

[illegible] départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. [illegible] la route la meilleure et qui coûte le moins [illegible] toutes les parties de l'Europe centrale, [illegible], etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. K. MILLER & Co 26 Carondelet, Nlle-Orléans.

10 mai—6m

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe
E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amor, Port Cortez, Truxillo, Roatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le Vendredi, 24 janvier 1879, à 5 heures du soir, du Picayune Tier, vis-à-vis le marché à la viande.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
26 et 28 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne.

5 mars—1 an

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 166 Commune et
J. E. CARLIN 17 rue Tchoupitoulas.

25sept

Paquebot régulier de la côte et Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur
ST. JOHN,
JAS. P. MCELROY, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. O. MELANCON,
No 32 Bienville.

9 Oct

Pour Grand Ecore.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
R. SINNOT, Capitaine,
GEO. C. HAMILTON, Commis.

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS,
No 21 Commercial Place.

12déc—6m

Packet régulier des Opelousas, Partant tous les MARDIS à 5, h du soir.

Pour Washington, Opelousas, Port-Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur la côte, la rivière Atchafalaya et le bayou Courtableau.

Le nouveau steamer à léger tirant d'eau
YAZOO,
W. CRAWFORD, capitaine,
J. B. SCHMIDT, commis,

Partira comme ci-dessus.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
LORD & Mc PEAKE, agents,
46 rue du Camp

31 déc—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S. Un commis receveur est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.

16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:
MARDI, JEUDI et SAMEDI à l'arrivée du train de 1 heure P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.

Au retour, il partira du Old Landing les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 7 heures du matin.

Tous les voyages ci-dessus se feront jusqu'au vieux décarcadère pour Covington.

FRET.

Le frêt sera reçu à son débarcadère, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédant immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à
C. M. SORIA,

23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à 8 heures moins un quart du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 4 1/2 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 2 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
Surintendant

4 déc—

NOUVELLES INVENTIONS.

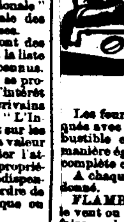

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste.

Conditions spéciales pour les agents.

REYNOLDS & ARMSTRONG,
Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils cachés ou de crans si sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.

JAMES H. REYNOLDS,
90.........Rue Baronne.........90

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLEANS. LNE

Avis aux Contribuables.

LE consigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont [illegible] aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

ETABLIE EN 1868.

Célèbres TABACS à priser.
PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ROSE, ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer.
CIGARES Havane et du pays.
Grand assortiment de
PIPES-ECUME ET BRUYERES FRANÇAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.
Un beau choix de
TABATIERES en Métal, Ecaille, Buffle, Papier-Maché et autres.
ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.
—Le tout—
AUX PRIX LES PLUS MODERES,
En gros et en détail.

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,
ETABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE en nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix [illegible]

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire de JOS. QUEYROUZE'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à de prix [illegible]

Agence STAR NEW STYLE & [illegible]—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA—

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

6 déc

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est.

Transporte la malle et l'Express du Sud.

A partir de MERCREDI, 20 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée.
No 1, passagers, tous les jours excepté le dimanche... 7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 8:35 a. m
No 3, Express, tous les jours 5:00 p. m.	No 4, Passagers, tous les jours excepté le dimanche... 9:30 p. m.
No 7, Passagers, le dimanche seulement.. 7:35 a. m.	No 8, Passagers, le dimanche seulement. 9:30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville et St-Louis, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.

23nov

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.)

THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Passenger daily, except Sunday......7:30 a. m.	No. 2 Express, daily.......8:35 a. m.
No. 3 Express daily.......5:00 p. m.	No. 4 Passenger daily, except Sunday.....9:30 p. m.
No. 7 Passenger Sunday only 7:35 a. m.	No. 8 Passenger Sunday only. 9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville and St. Louis. Pullman Sleeping coaches through to Cincinnati and Louisville without change. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
23novtf J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

LA MEILLEURE ROUTE POUR L'EST.

A partir du 10 novembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1—6 h. P. M.	Express No 2—10:15 A. M
Mixed No 3—7 h. A. M.	Mix'd No 4—8:00 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES DE L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

10novtf

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

THE BEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after November 10 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1. 6:00 p. m	Express No 2. 10:15 a. m
Mixed No 3...7:00 a. m	Mixed No 4.... 8:00 p. m

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily. except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THOUGH TO—

LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

10novtf

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu		$224,652 72
Sur risques de mer		30,648 79
Sur risques de rivières		24,051 91
Total des primes		$279,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$161,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,437 [illegible]	
Sur risques de mer	12,455 [illegible]	
Sur risques de rivières	10,364 [illegible]	
Taxes, dépenses et intérêt payés	36,317 [illegible]	
Ré-assurances et primes remboursées	18,213 [illegible]	—132,799 [illegible]
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 80
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	198,376 40
Billets garantis par hypothèques	198,501 [illegible]
Billets reposant sur nantissements	69,870 [illegible]
Effets à recevoir	31,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	3,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,613 50

Le tableau, qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	W. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters, FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Billious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus*, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé.........$500,000.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 39 rue du Camp.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu		$338,665 74
Sur les risques de rivières		91,210 36
Sur les risques maritimes		56,[illegible] [illegible]
		$485,369 07
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 07
Moins— Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	—$121 186 78
Primes nettes		$396,457 [illegible]
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 94,406 [illegible]	
Sur les risques de rivières	19,185 [illegible]	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$298,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,320 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	20,040 20
Billets à recevoir	11,453 33
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,482 73
Total de l'actif	$654,[illegible] 80

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janv. er 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, a résolu de payer un dividende de [illegible] pour cent de dividende aux actionnaires, et [illegible] de payer un dividende en argent de [illegible] pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 20 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

F. J. HART,	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BISHOP,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. K. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. AIACS	R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES.

20 janv—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Pub[illegible]

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50

Price of the paper—Single copies, Five cents

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy 5 cents.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 26 janvier 1879.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Antonio Gally	Justiniano J M
Arretzig Jean Baptiste	La Force Gustave
Arnaque Philippe	Longuefosse Jean-Marie
Belloca Hypolyte	Lacoustière Oscar
Bartolomeo Daigi	Maréchal Antoine
Bologna Giuseppe	Mongalla Culet
Boisfontaine Oscar	Marsh William
Bonnafé Thomas	Monlenor Jean-Marie
Beer Louis	Mustachio Guiseppe
Caldarera Giuseppe	Papin B
Chol A	Perret Antoine
De Alfaro A. T.	Renson Francisco
Duchein Lorentrace	Reinhart Aug.
Filliola Vincenzo	Rosqué Federico
Gonzales para Juan Miranda	Serret Rémy
	Velle Angelo

LISTE DES DAMES.

Bruno Antonnina Signora All
Charles Albertini Madame
Doberque Louise Madame
De St. Bonnet Emilie A Mademoiselle
Felipe J H Mme
Gideon Haga J. Mme
Makalain Vve Madame
Moreo C. J. Vve Madame
Pavety Marie Madame

A. S. BADGER,
Maître de Poste.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans, jusqu'au 31 décembre 1878.

1805.....ETABLIE EN.....1805

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivières	36,923 63	
Total des primes		$356,058 76
Moins Primes sur risques non expirées	$92,675 43	
Primes remboursées	10,416 15	
Ré-assurances	20,506 98	—123,598 56
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,242 06
		$268,702 26
A déduire: Pertes par le feu	$50,546 19	
Pertes maritimes	36,924 70	
Pertes de rivières	6,700 88	
	$94,171 77	
Réduction (ristourne) au lieu de participation	41,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations	56,806 31	—192,443 86
Profit net		$106,259 42
A déduire: Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$53,682 42
Primes en voie de collection	64,092 20
Primes notes	19,462 45
Dû par des agents	1,843 22
Propriétés foncières	143,236 42
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements	170,977 05
Gold bonds des Etats-Unis, chemins de fer urbains de la Nlle-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works	227,272 07
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500,000 00
Réserve pour ré-assurances	92,675 43
Dividendes non réclamés	9,520 99
Pertes ajustées non réclamées	2,000 00
Dividende semi-annuel, décembre 1878	25,000 00
Surplus, fonds de réserve	56,259 42
Total du passif	$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.

TH. BUISSON,
Troisième Juge de Paix.

Bureau de New Orleans Insurance Co.,
Coin Camp et Canal
Nlle-Orléans, 12 janvier 1879.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires qui à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	JULES ALDIGE,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau, 38 rue du Camp, Bâtisse Tulane.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à l'article 10 de la charte, cette compagnie fait l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Primes reçues pour risques de feu	$103,361 50	
Primes reçues pour risques de rivières	12,317 33	
Primes reçues pour risques maritimes	4,316 01	
Réservé pour risques non terminés de 1877 et surplus	75,144 73	
		$196,081 57
Moins: Pertes par le feu	$24,570 66	
Pertes de rivières	1,392 34	
Pertes maritimes	1,083 95	
[illegible]	12,238 79	
[illegible]	5,371 [illegible]	
Primes remboursées	4,137 [illegible]	
Réservé pour pertes non ajustées [illegible]	4,475 00	
Dépenses, Commissions, Taxes, Licences, etc., moins escompte et intérêt	19,085 12	— 72,774 92
Profits		$123,306 65
Réservé pour risques non terminés, pour l'année 1879 et surplus, après déduction de l'intérêt, des dividendes, etc., comme ci-après		$104,650 33

La compagnie a l'actif suivant:

Billets d'actions	$65,511 62
Argent en caisse	74,230 97
Prêts sur nantissement	20,015 24
Billets à recevoir	7,973 [illegible]
Actions de banques	340 [illegible]
Propriétés foncières	968 [illegible]
Meubles de bureau, etc.	2,335 [illegible]
Primes en voie de collection	24,[illegible] [illegible]
Total	$283,119 31

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte faite sur les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BURNHAM, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier 1879.

ALFRED INGRAHAM, notaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1879.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants, à prendre des bénéfices nets de l'année expirée le 31 décembre 1878, savoir:

1. Dix pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé.
2. Cinq pour cent au fonds de réserve conformément à la section 2 de l'article 8 de la charte.
3. Dix pour cent au crédit de l'Association Charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans pour secourir les veuves et les orphelins et le système général de secours de la dite Association, conformément à la section 3 de l'article 8 de la charte.
4. Cinq pour cent de dividende-intérêt sur le capital payé.
5. Vingt-cinq pour cent de dividende, aux assurés participants.

Toutes les déclarations de dividende aux actionnaires seront portées au crédit des billets d'action, conformément à la section 4 de l'article 8 de la charte.

Les assurés participants (non actionnaires) seront payés au comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BURNHAM, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS.—Jacob Alexander, Charles Hinard, T. Prudhomme, Léon Bertoli, C. Taylor Gauche, C. Sporl, H. B. Bierhorst, A. H. Isaac, Wash Marks, I. N. Marks, John Fitzpatrick, A. P. Kip, Otto Thoman, E. S. Levy, George Wehner, I. N. Marks, Louis A. Wiltz, Barry Russell.

18 jan—1m

A. Carrière & Sons.

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE,
O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

Négociants-Commissionnaires,
ENCOGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship
will leave her wharf, foot of Toulouse street.
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

Wednesday, Feb 5th, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage.........$50
Steerage.........25
Excursion tickets.........90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bill of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
1 Carondelet Stre

mar1—1v

ASSURANCES.

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,

UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805...ESTABLISHED IN...1805

Fire premiums	$253,437 39	
Marine premiums	65,697 74	
River premiums	36,923 63	
Total premiums		$356,058 76
Deduct— Premiums on risks not terminated	$92,675 43	
Return premiums	10,416 15	
Reinsurances	20,506 98	—123,598 56
Net earned premiums		$232,460 20
Interest on investments		36,242 06
		$268,702 26
Deduct— Fire losses	$50,546 19	
Marine losses	36,924 70	
River losses	6,700 88	
	$94,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 78	
General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations	56,806 31	—192,442 86
Net profit		$106,259 42
Deduct— Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of december, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 42

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank	$53,682 42
Premiums in course of collection	64,092 20
Premium notes	19,462 45
Due by agents	1,843 22
Real estate	143,236 42
First mortgage notes and pledge notes	170,977 05
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks	227,272 07
Total assets	$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	92,675 43
Dividends unclaimed	9,520 99
Loss adjusted, not claimed	2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 00
Surplus, reserve fund	56,259 42
Total liabilities	$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 15 tenth day of January, 1879.

TH BUISSON,
Third Justice of the Peace.

Office of the New Orleans Insurance Co.,
Corner Camp and Canal Streets,
New Orleans January 12, 1879.

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIERE,
CHS J. LEEDS,	JULES ALDIGE,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17 jan—

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte sociale, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	26,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
		$289,616 81
Primes annulées, moins réassurances et primes rendues		$223,361 33
Pertes payées et estimées, savoir: Pertes d'incendie	$44,434 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 23
		126,072 00
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc., Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	58,391 26	
	21,660 00	
		37,681 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 33	
Argent	63,126 63	
Bons de ville		133,441 97
Actions de banques et autres		62,117 20
Propriétés foncières		59,186 63
Primes en voie de collection et suspense account		112,176 91
		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, le 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l R. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
E. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben C. Bush,

24 mai— Jno M. Parker.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET 8 passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de ces annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie* etc.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

VELOUTINE
POUDRE DE TOILETTE,
SPECIALE, PRÉPARÉE AU BISMUTH,
ADHÉRENTE ET INVISIBLE.
CH. FAY,
9 Rue de la Paix,
A PARIS.
Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
UNE LEGERE APPLICATION SUFFIT POUR DONNER A LA PEAU la Fraicheur et le Velouté de la Jeunesse.
5 fr. la boîte complète avec houppe.
AVIS—Se méfier des imitations et des falsifications.—Voir le Jugement du Tribunal civil de Paris, du 8 mai 1875.—MM. CARROUCHE, RIVET, HART & Co.

INJECTION BROU
Hygiénique infaillible et préservatrice. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris, chez JULES FERRE, pharmacien, 102 rue Richelieu, successeur de BROU.

SALICYLATE de ZINC, INJECTION PRESERVATIVE
du docteur CALVO, NEVEU ET SUPPLEANT du Docteur RICORD.
Guérissant rapidement et radicalement les maladies récentes et invétérées.
PARIS, 26 rue Bergère, 26, PARIS.
Nouvelle-Orléans, chez M. Carrouché—M. Rivet, Pharmaciens.

MEDAILLE D'HONNEUR.
ASTHME — NEVRALGIES
CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES LEVASSEUR, Dr. Pharm.
MIGRAINES, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NEVRALGIQUES du Docteur CRONIER.
LEVASSEUR, Pharmacien de 1re classe, 23, rue de la Monnaie, Paris.
Nlle-Orléans—MONTEUSE & Cie et DUCOPSE, MARCEL MAJEAU.

PAPIER FAYARD et BLAYN
Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, Cors, Œils de Perdrix. Dépôt central rue Nve St Merri 40, à Paris. *New Orleans, MM. Rivet & Co., et Carrouché*—et dans toutes les *Pharmacies*.

ARSÉNIATE D'OR
Dynamisé du Dr ADDISON
Le plus ENERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.
On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi prévenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.
Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSENIATE D'OR DYNAMISE du Dr ADDISON est le véritable remède souverain pour *toutes les affections du système nerveux* pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieure au fer dans les cas de *Chlorose et Anémie*. L'Arseniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de *caractère malin, maladies de la peau et du lupus*.
Exiger sur tous les flacons la marque de [signature] DEPOT GENERAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Cie CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

LES PILULES DU DOCTEUR DEHAUT DE PARIS
Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce que, prises avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.
Nouvelle-Orléans; MM. CARROUCHE, MARCEL MAJEAU, HART Ce. et dans toutes les pharmacies.

PANCRÉATINE DE DEFRESNE
Pharmacien, Lauréat de l'Ecole de Pharmacie
ADOPTEE DANS LES HOPITAUX & HOSPICES CIVILS DE PARIS
La Pancréatine est le plus puissant digestif connu. Elle s'emploie toujours avec succès contre:
le Dégoût des aliments, les Digestions difficiles, le Gonflement de l'estomac, l'Anémie, la Gastrite, les Renvois de gaz, la Gastralgie, et les Maladies du foie.
La Pancréatine excite et réveille l'appétit des convalescents, arrête les vomissements des femmes enceintes et combat l'amaigrissement des phthisiques.
La Pancréatine se délivre en poudre ou en pilules.

VERITABLE PURGATIF LE ROY En Liquide et en Pilules
Le Purgatif LE ROY par son efficacité et la facilité de son emploi est le remède le plus sûr et le plus répandu contre toutes les maladies provenant de l'altération des humeurs.
Pour éviter les Contrefaçons, exiger la signature de l'inventeur comme ci-contre: Le Roy
Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY, 51, RUE DE SEINE, PARIS.

PASTILLES PECTORALES
AU SUC DE LAITUE ET LAURIER CERISE de GRIMAULT & Ce, Pharmaciens à Paris.
Sous la forme d'un bonbon délicieux, pris avec plaisir par les enfants comme par les grandes personnes, ces pastilles contiennent les deux principes les plus calmants et les plus inoffensifs de la matière médicale. Elles sont employées avec succès contre:
la Toux, les Rhumes, la Grippe, les Catarrhes, l'Enrouement, les Maux de gorge, les Bronchites, la Coqueluche, les Maladies de poitrine.

FER du Docteur GIRARD
L'Académie de Médecine de Paris a constaté, dans un exposé de ses travaux de 1874, que le Fer du Dr Girard détruit complètement la constipation et guérit en peu de temps:
la Chlorose, l'Hystérie, l'Anémie, les Hémorrhoïdes, l'Appauvrissement du sang, les Douleurs d'estomac, les Irrégularités de la menstruation, la Perte des forces.
Dépôts dans les phies St-Cyr Forcade, Rivet, et chez MM. Carrouché, & Wheelock & Co.

PATE ET SIROP DE BERTHE A LA CODEINE
Peu de médicaments possèdent des propriétés aussi certaines que la PATE et le SIROP de BERTHE, aucun ne calme plus sûrement la *toux persistante de la grippe, du catharre*, de la *coqueluche*, de la *bronchite*, de la *phthisie* et toutes les *douleurs nerveuses*.
NOTA: LE SIROP DE CODEINE, honneur très-rarement mérité par les nouveaux médicaments, vient d'être enregistré comme *médicament officiel*. Pour mettre fin aux imitations blâmables, nous rappellerons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit le nom et la signature ci-contre Berthé
Pharmacien, Lauréat des hôpitaux de Paris. Dépôt général: 34, rue des Ecoles, Paris.
A la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. E. J. Hart et Co, Carrouché, droguistes, Marcel Majeau et dans toutes les pharmacies.
N. B.—Exiger, entre la signature BERTHE et dessus, le timbre bleu de l'Etat français.

MALADIES DE POITRINE
NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE.
Préconisé par les sommités médicales de Paris.
GUERISON RADICALE, et, dans les cas désespérés, SOULAGEMENT MANIFESTE.
Goût agréable; supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres préparations. Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus PUISSANTS FORTIFIANTS pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques et les vieillards débiles, etc., etc.
Paris, 20 Place des Vosges; Etats-Unis, toutes les pharmacies; New-York, Fougera et Cie.; Nouvelle-Orléans, Finlay et Thompson, Rivet et Carrouché, E. J. Hart et Cie., I. L. Lyons.

TAMAR INDIEN
Fruit laxatif rafraîchissant.
[illegible] CONSTIPATION
Hémorrhoïdes, Migraines.—Paris, GRILLON [illegible] r. de Grammont.—N. Orl. Carrouché-Rivet.

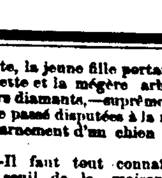

TORD-BOYAUX
Destruction radicale des RATS, TAUPES, MULOTS, etc.
Sans danger pour les animaux domestiques.
GUERARD & Cie Paris, 17, Passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts.
MM. Carrouché et Rivet.

Magasin de Chaussures.
WATERS.
Une bonne coupe garantie.
Mme L. Waters annonce à sa clientèle et au public en général que son magasin sera transféré le 1er janvier, du coin des rues Français et Chartres, au No 199 de la rue du Canal, 1er district. Grand assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Prix modiques.
31 déc—1mDMaJ

FEUILLETON.

Commencé 1er janv.

LE TROISIEME DESSOUS.

PAR JULES CLARETIE.

IX—(Suite).

Aussi bien, il le cherchait, ce Monnerol. Il voulait le retrouver. Où demeurait-il? Hélène même ne le savait pas. Elle ne s'en inquiétait guère. Il était revenu, une seule fois, chez celle qu'il appelait sa fille, et Henri n'avait point songé à prier la "Mlle Gervais" d'interroger et de savoir. Mais après tout, Paris, avec ses infinités de subdivisions et de petites provinces où vit chaque fraction de monde, n'était pas une mer sans fond. On y pouvait découvrir ce Monnerol, surtout en pleine vase. Henri le trouverait, et lorsque Charrière, pour le distraire, lui proposa d'entrer chez le père Antoine, le jeune homme accepta, se disant que le bohême pouvait être là!

Dans la salle à manger du vieil Antoine, Henri regardait toutes choses avec les yeux d'un policier qui s'émerveillait. Quelques rares habitués étaient là, silencieux, déjeunant sans bruit, causant doucement. L'un d'eux, entre les plats, lisait un journal avec lenteur, comme un bon bourgeois qui a du temps à tuer. Un autre, à côté, très blond, très blême, avec cette pâleur que renvoie au front et à la joue le papier sur lequel on se penche, semblait rêver—Paul un plafond—avec [illegible] ou qui récitait des vers. On l'appelait tout simplement *Monsieur Paul*. Il passait, disait-on, ses nuits à écrire des drames encore inédits. Le père Antoine assurait que M. Paul irait loin.

Henri le regardait avec un sentiment de pitié instinctive. Et lui aussi, cet inconnu, caressait sa chimère: le théâtre!

—Qu'est-ce que vous cherchez donc? demanda Charrière, voyant Henri si préoccupé.

—Rien.

—Ce n'est pas possible! On cherche toujours quelque chose en ce monde, surtout à votre âge. Un sonnet ou un million, mais quelque chose. Moi, qui grisonne, je cherche bien, comme un sot entêté, une beauté idéale, un modèle que je ne trouverai jamais.

C'est vrai. J'ai là (et il se touchait le front) une vision capable de m'immortaliser si je la réalisais jamais. Une Vénus exquise. La Vénus de Charrière, comme on l'appellerait si elle était faite. Vingt fois je l'ai commencée. J'ai brisé les ébauches ou laissé se fendre et tomber les maquettes. A quoi bon me mettre à l'œuvre? Je n'ai jamais trouvé de modèle assez parfait pour incarner mon rêve. Une fois, si, à Rome. Une *ciociarella*, belle comme un matin. Il était convenu qu'elle me poserait ma figure. Ma Vénus était là, vivante! Mais cette Vénus-là, comme toutes les autres, avait des aventures, et tandis que je l'attendais, à l'atelier, son amant, un cordonnier du Transtévère lui plantait un couteau dans le cœur, par jalousie. Depuis ce temps-là, j'ai rencontré de petites fillettes gracieuses, des nez retroussés, des minois chiffonnés, des *motifs* à faire des bustes à la Pajou, mais une Vénus, jamais! Et, un beau jour, on portera en terre Charrière et sa Vénus, l'un fini, l'autre qui n'aura jamais commencé. Et *requiescant*! Ce sont peut-être des raisons de paresseux, mais je suis le sculpteur Diogène et je vais, ma lanterne à la main, avec cette différence que je cherche une femme, et ne la trouve pas plus qu'il ne trouva son homme, certainement!

Sans dire l'inquiétude qui l'enfiévrait, Henri entraîné plutôt que pressé—par Charrière, se laissait aller, à son tour à des confidences. Tout bas, dans l'intimité de propos amis que les hôtes de la maison n'écoutaient guère, il racontait à François qu'un intérêt très profond le portait à retrouver, comme à tout prix, une sorte d'homme-tombé, ainsi, [illegible] dans le sort tombé par des [illegible] fondes à l'existence d'un être aimé. Il ne livrait pas le secret d'Hélène et Charrière ne lui demandait point de lever les masques.

L'angoisse d'Henri était visible.

—Oh! dit Charrière. Il est improbable que, tel que vous me le dépeignez, un monsieur comme ça vienne chez le père Antoine. Nous sommes ici dans la demeure des futurs *palsignons*, comme les intransigeants appellent les prix de Rome, les *Romains* réunis dans la fraternité du dîner de la Soupe à l'Oignon. Mais des fantaisistes s'égarent parfois aussi dans ces calmes parages, et si Baloche venait par hasard.....

—Baloche? fit Henri.

Charrière appelait, du bout de la table:

—Père Antoine, est-ce que M. Baloche ne viendra pas aujourd'hui?

—M. Baloche vient tous les jours maintenant, répondit le bonhomme.

—Merci. Il nous renseignera.

—Qu'est-ce que Baloche? demanda Henri.

—Un ami de Cordier. Un autre indépendant. C'est même le caissier des peintres indépendants. D'ailleurs, Parisien en diable, ayant fouillé le terrain jusqu'au tuf et qui vous dira en deux minutes où vous pouvez trouver votre homme. Il n'y a pas de *reporter* ou de cocher de fiacre qui connaisse son Paris comme Baloche. Il est docteur ès-parisianisme.

Et Charrière, avec sa parole pittoresque, esquissait vivement, entre deux bouchées et deux éclats de rire, le portrait de ce Baloche que maintenant Henri attendait avec anxiété.

Baloche était tout jeune. Né fort riche, d'une famille de bonne bourgeoisie laborieuse, Baloche avait été [illegible] les estaminets, rue des Sentiers [illegible] dant parler que de [illegible] d'inventaires, et de *fins de mois*. C'était par une haine féroce des grands magasins sombres où l'on allume le gaz tout le jour, en hiver, que Baloche s'était jeté, tête baissée, dans les *beaux-arts*. Sa vocation, ce n'était pas l'amour de la peinture, c'était la haine du commerce. En réalité, Baloche était demeuré commerçant. Dégoûté parmi les artistes, dont il n'avait ni le talent ni l'idéal, il s'était taillé, dans l'art contemporain, et avec la complicité des badauds, une place à part: à peine écolier, il s'était proclamé chef d'école. Semblable à un homme qui se ferait remarquer en portant des pantalons rouges avec un habit noir ou en affirmant hardiment que deux et deux font douze, Baloche avait crié bien haut que l'art Contemporain était à naître et que le dix-neuvième siècle attendait sa peinture. A un siècle de vapeur, une peinture de vapeur. Au lieu de *pignocher* un tableau, d'achever comme le père Ingres ou d'empâter magnifiquement comme Jules Dupré, une impression suffisait.

L'impression, c'est tout ce que l'homme saisit en passant, qu'il soit à pied, en fiacre ou en wagon. L'impression, c'est la dépêche télégraphique, chose utile, remplaçant la lettre bien tournée, bavardage sans valeur. C'est la vérité même et la réalité des choses, une certitude remplaçant un mensonge, l'absolu succédant au convenu. Y a-t-il une seule *impression sincère* dans tout le musée du Louvre?—Des mythologies comme celles du Corrège, des mascarades comme les festins de Véronèse, des pouponnières comme les tas d'anges de cet épicier de Murillo, mais des *impressions*! Chose [illegible]! Baloche seul avait compris [illegible]. Les tableaux de Baloche [illegible], du moins, l'impression [illegible] *pour disparaissant* [illegible] le brouillard—une machine petite comme un pois chiche avec d'énormes entre-croisements de rails, gros comme des troncs d'arbres au premier plan. [illegible] Baloche qui représentait une *Rue de Paris* aperçue par une fenêtre dont la balustrade géante, avec sa barre de bois rectiligne et ses ornements de fonte, occupait tout le premier plan, ne laissait voir les maisons géométriques et les passants minuscules qu'à travers ce grillage insultant la vue. Mais son plus grand succès, son paradoxe le plus fameux, sa hardiesse la plus étrange, son tableau le plus célèbre était la *Diligence d'Etretat*:—au premier plan, le talon crotté et le bas du pantalon d'un voyageur juché à côté du cocher et aperçu à travers la vitre du coupé; au deuxième plan, les oreilles des chevaux et, dans le fond, les poteaux du télégraphe, des touches jaunes figurant des blés mûrs et un pan de ciel coupé et rayé par les rênes de cuir du conducteur qu'on n'apercevait pas. Cette toile, d'où le concours était soigneusement exilé, avait fait sensation, et Baloche, autour des tables du café Guerbois et dans les causeries de la *Vieille Sparte*, était plus célèbre pour avoir signé la *Diligence d'Etretat*, que Rembrandt pour avoir composé la *Ronde de Nuit*.

Charrière achevait à peine d'expliquer Baloche à Henri, que deux jeunes gens, l'un très correct—c'était Baloche—le veston coupé selon les règles, un petit chapeau rond sur une petite tête impertinente et fine—l'autre, gras, barbu, ventru, non point négligé mais sans façon, entraient avec de grands saluts bruyants, dans la petite salle du père Antoine, et accrochaient leurs chapeaux aux patères, le gros garçon s'asseyant aussitôt; Baloche, au contraire, prenant le temps de refaire la raie de ses cheveux.

—Bonjour, Baloche! [illegible]!

L'auteur de la *Diligence d'Etretat* tendit sa main [illegible] saignée à Charrière, et le [illegible] de Baloche, Leménil [illegible] un sculpteur:

—Ah! voilà une bonne surprise! On ne vous voit plus!

—Je travaille.

—Parbleu, nous aussi! Mais le travail n'empêche point les repas!

Baloche et Leménil étaient, en somme, d'agréables gens. Leménil, peintre militant de l'école de Baloche, avait une théorie et une spécialité: il s'était improvisé *peintre de la fumée*. La fumée lui paraissait être ce qu'il y a, dans notre état social présent, de plus caractéristique et de plus curieux.

—La fumée, disait-il, c'est la marque spéciale de ce temps-ci. Tout le monde fume. Partout où l'on va, au chemin de fer ou en bateau à vapeur, qu'est-ce qu'on voit? De la fumée! On a dit que le dix-neuvième siècle était *l'âge du papier*. Erreur. C'est *l'âge de la fumée*. Et, chose curieuse, cette fumée, personne ne s'est avisé de la peindre. Le portrait vivant d'un homme d'aujourd'hui devrait être enveloppé de la fumée d'un cigare ou du nimbe d'une pipe. Tout paysage parisien,—une gare, par exemple,—est plein de fumée. Aussi la fumée, je la saisis, moi, je la pince, je la fixe! C'est mon lot, c'est mon genre! J'ai inventé la fumée!

—Est-ce que vous avez vu celle que M. Ingres a brossée dans le tableau qui figure aujourd'hui dans l'amphithéâtre des Beaux-Arts? lui demandait Charrière.

Leménil haussait les épaules:

—Le père Ingres? Une moule. Un homme en bois.

On n'en parlait plus.

Henri n'était pas là d'ailleurs pour écouter des discussions sur l'esthétique. Il poussait Charrière du coude. C'était Monnerol surtout qu'il fallait rencontrer. Charrière vivait trop isolé et depuis trop longtemps pour connaître les élargues où se terrissent certaines gens. Mais Baloche aimait justement à découvrir et à étudier ce qu'il y a de souterrain dans la vie actuelle, les tanières et les antres. Le problème [illegible] était pas très difficile à résoudre. Un homme de la catégorie de celui qu'on lui désignait devait, selon Baloche, se trouver ou dans un des cafés de comédiens que le peintre ne fréquentait pas, mais qu'il connaissait, ou dans une de ces tables d'hôte où se coudoient toutes les défroques.

Tenez, si vous voulez, ce soir, chez Pulchérie..... disait Baloche. Oui, chez Pulchérie..... A la Tour d'Auvergne, mes seigneurs! Vous ne connaissez pas? Il y a vingt ans que c'est célèbre! C'est une chose à voir, parole! Ne faites pas les dégoûtés, et à l'heure du dîner, il y a des chances pour qu'on y rencontre votre individu.

Charrière interrogeait Henri du regard. Mais l'offre de Baloche était acceptée d'avance. Il fut convenu qu'on se retrouverait, le soir même, rue de la Tour-d'Auvergne.

—Leménil et moi nous vous introduirons, dit Baloche.

—Et, fit Charrière, en riant, ça ne vous compromettra pas trop aux yeux de la *Vieille Sparte*? Piloter un prix de Rome!

—Oh! vous, dit Leménil, vous n'êtes pas un médaillard quand même! Nous ne vous détestons pas!

—Vous avez le mouvement, la vie, la fièvre! Nous vous acceptons, ajouta Baloche.

—Merci bien!

La rue de la Tour-d'Auvergne, avec son double aspect provincial et parisien, est deux fois curieuse. Du côté de la rue des Martyrs, c'est une rue presque déserte, aux maisons hautes, dont les murs d'enceinte, ou très basses, d'un ou deux étages, un sol monstrueux et raboteux des deux côtés, des bornes, des logis s'ouvrant sur de longues allées, sur des maisons aux aspects de couvents qui donnent à cette partie de la rue le faux air d'un faubourg de province ou l'apparence d'un coin de la rue des Postes. Une sorte de cité d'ouvriers pauvres montre, vers la rue Milton, ses fenêtres tristes comme des yeux malades, avec leurs linges sordides ou leurs pots de fleurs agonisantes semblables à des haillons, de à des caniches lâchés. Des enfants jouent pourtant, crient et se roulent dans cette cité, ou courent tout autour de la margelle d'un puits où il semble qu'on devine une eau saumâtre. Ils sont pâles, chétifs, les vêtements rapiécés, les yeux cernés. Leur toux fait mal. Mais, deux pas plus loin, c'est la vie, le mouvement d'une rue parisienne populaire, les boutiques d'épiciers avec leurs liqueurs étiquetées ou leurs bonbons à la vitrine, les étalages des fruitières—tas d'oranges, grappes d'oignons ou de biscuits, d'os de seiche pour les cages d'oiseaux—les petits traiteurs, les marchands de vin avec leurs lanternes en verre dépoli portant leur nom en lettres rouges. C'est l'étroite porte où, s'engouffrant dans un long corridor noir, l'élève du petit théâtre de la Tour-d'Auvergne va à sa répétition, timide, pâle, anémique, les talons usés, suivie de sa mère qui couve cet avenir ambulant. Les vieilles maisons au style empire montrent leurs ornements antiques à côté des maisons neuves. Et un peu plus loin encore, c'est la rue Rochechouart, le mouvement, le fourmillement et le bruit d'un fleuve faubourien montant et descendant avec des remous sur Montmartre et Paris.

C'est entre cette rue Rochechouart et la rue Rodier que Pulchérie, "*Madame Pulchérie*," comme on l'appelait, avait fondé, depuis des années, une table d'hôte célèbre dans un monde qui vit au jour le jour, sans foyer, et cherche le coudoiement incessant du voisin, comme si la solitude était peuplée d'effroi.

Là, autour de la table d'hôte de Pulchérie, se rencontraient toutes les flâneries et toutes les épaves parisiennes, les désœuvrés et les déclassés, le vice hésitant, timide encore, assoiffé d'avenir, et le vice flétri, usé, fini,—le dédain coudoyant la débutante, la jeune fille portant son unique toilette et la mégère arborant ses derniers diamants,—suprêmes reliques d'un luxe passé disputées à la misère avec un acharnement d'un chien défendant son os.

—Il faut tout connaître, avait dit au seuil de la maison Charrière à Henri. Et n'eussiez-vous rien à faire ici que je vous y conduirais. Et [illegible] votre mère serait tenue de me remercier. En fait de morale, la crudité du vrai vaut mieux que les banalités des phraseurs.

Ils entrèrent.

Dans un petit jardin aux plantes phthisiques, d'un vert malade et poussiéreux, Pulchérie avait fait planter une tente et, sous la clarté des lampes suspendues, une table de fer-à-cheval, couverte d'une nappe encore humide et sentant la buanderie en déjà tachée de vin violacé, attendait les convives de hasard que l'ennui, l'habitude, la curiosité ou le manque d'argent (car on avait du crédit chez Pulchérie), amenaient à la table d'hôte de la rue de la Tour-d'Auvergne. L'hiver, ou les jours de pluie, la table était dressée dans la maison. Hiver comme été, les habitués restaient les mêmes.

C'était une collection de clients bizarres, dîneurs de passage ou d'habitude, gens du quartier, sculpteurs ou peintres venus là comme en costume de travail, sans façon, pour oublier en riant les fatigues cérébrales de la journée, boursiers élégants, en quête d'une aventure facile, vieux garçons, cravatés de bleu clair, aux vestons courts taillés affectant des allures juvéniles, le visage ridé, presque aussi maquillés parfois que leurs voisines de table, bourgeois honnêtes, poussés par la curiosité, amené là par quelque ami, tandis que leurs femmes, là bas, à Villers ou au Tréport faisaient prendre des bains de mer à leurs enfants anémiques.

Le personnel féminin, varié, par catégories d'âge et de grade, se composait de toutes les variétés éternelles de la femme de proie: la débutante aux yeux étonnés encore, la poitrine plate et les bras maigres, jolie, séduisante, trouvant encore un peu de rougeur sous sa poudre de riz, étendant vers la salière une main où, au bout des doigts, on eût peut-être retrouvé des piqûres d'aiguille; la femme *chic*, comme on dit dans ce monde, un moment à la côte, courant les tables d'hôte en attendant la marée d'or liquide qui l'emportera de nouveau vers les restaurants à la mode; la délaissée, grasse et couperosée ou desséchée et jaunie, la fille vieillie et fanée, l'actrice sans valeur devenue vieille femme, soupirant avec amertume, envieuse, jalouse, goulue et ventrue, n'ayant gardé de ses instincts d'autrefois que la férocité vaniteuse de la cabotine et l'appétit de gouffre de la mangeuse. Et tout ce monde-là fraternisait, riant, *blaguant*, faisant des *mots*, avec autant de facilité qu'ils faisaient des dettes, vivant en somme dans une familiarité pacifique, chose fort surprenante dans cette promiscuité d'appétits et de jalousie. Mais Mme Pulchérie, grande femme osseuse, les *enfants* d'ordinaire, à l'occasion terrible et forte comme un cheval de trait, avait sur tout cela l'autorité de la patronne et de la créancière; et d'ailleurs les deux grandes consolations humaines, l'espoir et le souvenir, la foi superstitieuse des joueurs croyant aux *fétiches*, se logeaient obstinément chez Pulchérie. Les décavées comptaient, malgré leurs rides, sur un retour inespéré de la fortune, et les nouvelles venues écoutaient avidement la légende de Claire d'Aubigny qui avait passé tant d'années faméliques autour de la table banale, puis était partie pour la Russie comme pour un exil et, un matin d'hiver, peu d'années après, avait reparu là, toute enveloppée de fourrure, grasse et gaie, un joli sourire dans ses yeux bleus, suivie de deux moujicks en costume de serfs à qui elle jetait son manteau de renard bleu, tandis qu'à la porte de Pulchérie un superbe trotteur piaffait, attelé à un équipage de forme russe, un drojki tout garni d'argent.

(*A continuer.*)

Il n'a jamais été rien mis en vente de plus délicieux que les Shedines.

Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à ouvrage, berceuses brévetées, au Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido.